

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS  
MRC DE CHARLEVOIX-EST**

**1<sup>ER</sup> MARS 2017**

À une séance ordinaire du Conseil, de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, dans le comté de Charlevoix, tenue au lieu et à l'heure habituelle des séances, mercredi le 1<sup>er</sup> mars 2017. Sont présents Madame et Messieurs les conseillers : Thomas-Louis Thivierge, Monique Gravel, Marc-André Lussier et Cajetan Guay sous la présidence de Madame Claire Gagnon, mairesse.

**1. CONSTATATION DU QUORUM.**

La mairesse, Madame Claire Gagnon constate le quorum et déclare la séance ordinaire ouverte à 19h.

**2017-03-01**

**2. ADOPTION DU PROJET DE L'ORDRE DU JOUR.**

Sur proposition de Monsieur Marc-André Lussier et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le projet d'ordre du jour tel que modifié.

**PROJET D'ORDRE DU JOUR**

1. Constatation du quorum.
2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour tel que modifié.
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> février 2017 et de la séance extraordinaire du 3 février 2017.
4. Approbation des comptes à payer.
5. Adoption des états financiers de 2016.
6. Mandat aux comptables pour les états financiers de 2017.
7. Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (reddition de compte).
8. Mandat à ARPO Groupe-Conseil, pour effectuer le suivi de la TECQ, taxe d'Accise avec le MAMOT.
9. Mandat à Monsieur Louis Bourque, ingénieur-conseil, pour effectuer une attestation de conformité des travaux de traitement de l'eau potable de la Base de plein air du lac Nairne et la transmettre au ministère de l'environnement.
10. Camp de jour : embauche de la coordonnatrice-monitrice.
11. Dépôt du bilan annuel de l'eau potable de 2016.
12. Dépôt du rapport annuel pour l'année 2016 des ouvrages municipaux d'Assainissement des eaux usées.
13. Résolution pour la vente d'un bunker (équipement incendie) à la municipalité de Notre-Dame-des-Monts.
14. Résolution pour déterminer que l'accès à la Base de plein air du lac Nairne est gratuit pour les résidents et les saisonniers.
15. Résolution pour le retrait de l'OBNL de la Base de plein air du lac Nairne à titre d'Assuré additionnel.
16. Moncharlevoix.net :

- Entériner la dépense relative au montage vidéo souvenir du Carnaval 2017
- Commanditaire pour la soirée de la Reine de Charlevoix
- 17. Le Charlevoisien : entériner l'achat d'une publicité pour le Carnaval 2017.
- 18. Parc national des Hautes-Gorges de la Rivière-Malbaie : publicité.
- 19. Correspondance.
- 20. Divers :
  - a) Entériner les frais pour le visionnement du CD lors de la soirée du souper à la tourtière du Carnaval 2017.
  - b) Suivi des activités du Carnaval de 2017.
  - c) Rôle d'évaluation : suivi du dossier.
  - d) Chemin du lac Nairne : suivi du dossier.
- 21. Suivi des dossiers par les membres du Conseil.
- 22. Période de questions.
- 23. Levée de la séance.

#### **2017-03-02**

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2017.**

Sur proposition de Monsieur Marc-André Lussier et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2017 et ce, tel que corrigé.

#### **2017-03-03**

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 3 FÉVRIER 2017.**

Sur proposition de Monsieur Marc-André Lussier et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 1<sup>er</sup> février 2017.

#### **2017-03-04**

### **4. APPROBATION DES COMPTES À PAYER.**

Sur proposition de Madame Monique Gravel et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes à payer ainsi que les salaires du mois de février 2017, au montant de cent trente-huit mille cinq cents soixante-huit dollars et dix-neuf cents (138 568.19\$) présentés par la directrice générale et secrétaire-trésorière, sont acceptés et payés.

#### **2017-03-05**

### **5. ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS DE 2016.**

Sur proposition de Monsieur Marc André Lussier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter tel que rédigé, le rapport financier pour l'année 2016 de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs.

**2017-03-06**

**6. MANDAT AUX COMPTABLES POUR LES ÉTATS FINANCIERS 2017.**

Sur proposition de Monsieur Cajetan Guay et résolu à l'unanimité des conseillers présents que Monsieur Benoît Côté, CPA, est mandaté pour effectuer les états financiers pour l'année 2017 et ce, pour la somme de huit mille cent dollars (8 100\$) plus les taxes applicables et que si la municipalité effectue un règlement d'emprunt ou d'autres travaux spéciaux, le tarif à l'heure sera de 85\$ plus les taxes applicables et ce, en surplus du rapport financier. Que Monsieur Benoît Côté, CPA devra fournir au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ainsi qu'à la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, tous les rapports requis. Que les rapports soient remis aux dates fixées par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

**2017-03-07**

**7. PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL (REDDITION DE COMPTES)**

**ATTENDU QUE** le ministère des Transports a versé une compensation de 11 813\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2016;

**ATTENDU QUE** les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situés sur ces routes;

**ATTENDU QUE** la présente résolution identifie les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

Sur proposition de Monsieur Cajetan Guay et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations (acceptation de la dépense).

**2017-03-08**

**8. MANDAT À LA FIRME ARPO, GROUPE-CONSEIL, POUR LE SUIVI ET LES RAPPORTS RELATIFS À LA TAXE D'ACCISE (TECQ).**

**ATTENDU QUE** la municipalité a des rapports à effectuer pour le suivi de la taxe d'Accise (TECQ);

**ATTENDU QU'ARPO**, groupe-conseil, a déposé une offre de service pour effectuer les rapports au MAMOT et le suivi de la taxe d'Accise (TECQ);

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur Marc-André Lussier et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de service reçue de la firme ARPO, groupe-conseil, au montant forfaitaire de 1500\$ plus les taxes applicables, et ce, pour effectuer les rapports au MAMOT et le suivi de la taxe d'Accise (TECQ).

**2017-03-09**

**9. MANDAT À MONSIEUR LOUIS BOURQUE, INGÉNIEUR, M.SC.A. POUR L'INSPECTION ET L'ATTESTATION DE CONFORMITÉ DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UN Puits ET D'INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS D'EAU POTABLE À LA BASE DE PLEIN AIR DU LAC NAIRNE.**

**ATTENDU QUE** la municipalité a reçu une offre de service de Monsieur Louis Bourque, ing., M.Sc.A. relatif à l'inspection et l'attestation de conformité des travaux d'aménagement d'un puits et d'installation d'équipements d'eau potable à la Base de plein air du lac Nairne;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur Marc-André Lussier et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de service tel que reçue de Monsieur Louis Bourque, ing., M.Sc.A. au montant forfaitaire de 1 235\$ plus les taxes applicables, et ce, pour l'inspection et l'attestation de conformité des travaux d'aménagement d'un puits et d'installation d'équipements d'eau potable à la Base de plein air du lac Nairne. Ce montant inclus les dépenses pour le déplacement.

**2017-03-10**

**10. EMBAUCHE DE LA COORDONNATRICE – MONITRICE POUR LE SERVICE DE GARDE DU CAMP DE JOUR 2017.**

**ATTENDU QUE** les membres du conseil doivent procéder à l'engagement de la monitrice-coordonnatrice pour le camp de jour 2017;

**ATTENDU QUE** la personne recommandée est :

- Madame Mélina Gagnon pour le poste de coordonnatrice – monitrice

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monique Gravel et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'embaucher pour 2017 Madame Mélina Gagnon au poste de coordonnatrice – monitrice et ce, aux conditions suivantes :

- Durée de l'emploi : Coordonnatrice-monitrice : du 19 juin au 18 août soit une durée de 9 semaines à 40 heures/ semaine.
- Horaire : 8h30 à 16h30 coordonnatrice-monitrice
- Salaire : Coordonnatrice – monitrice : 14.50\$ l'heure

**11. DÉPÔT DU BILAN ANNUEL DE LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2016.**

La directrice générale et secrétaire-trésorière fait le dépôt, lors de la présente séance, du bilan annuel de la qualité de l'eau potable pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016.

**12. DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL POUR L'ANNÉE 2016 DES OUVRAGES MUNICIPAUX D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES.**

La directrice générale et secrétaire-trésorière fait le dépôt, lors de la présente séance, du rapport annuel pour l'année 2016 des ouvrages d'assainissement des eaux usées.

**2017-03-11**

**13. VENTE D'UN ÉQUIPEMENT D'INCENDIE (BUNKER) USAGÉ À LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-MONTS ET EN INCLUANT UNE PAIRE DE BOTTE D'INCENDIE.**

**ATTENDU QUE** le service incendie de la municipalité possède un équipement d'incendie (bunker) trop grand pour les pompiers;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Notre-Dame-Des-Monts désire acquérir cet équipement et ce, tel que vu en incluant une paire de botte pour incendie;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur Cajetan Guay et résolu à l'unanimité des conseillers d'effectuer la vente d'un équipement incendie (bunker) incluant une paire de botte incendie et ce, tel que vu à la municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour un montant de 1 000\$.

**2017-03-12**

**14. ACCÈS GRATUIT À LA BASE DE PLEIN AIR DU LAC NAIRNE POUR LES RÉSIDENTS ET LES SAISONNIERS.**

Il est proposé par Madame Monique Gravel et résolu à l'unanimité des conseillers de donner accès gratuitement à tous les résidents et saisonniers de la municipalité à la Base de plein air du lac Nairne.

**2017-03-13**

**15. RETRAIT DE L'ORGANISME DE LA BASE DE PLEIN AIR DU LAC NAIRNE (OBNL) À TITRE D'ASSURÉ ADDITIONNEL SUR LE CONTRAT D'ASSURANCE DE LA MUNICIPALITÉ.**

**ATTENDU QUE** l'OBNL de la Base de plein air du lac Nairne s'est dissous lors de l'assemblée générale de 2016;

**ATTENDU QUE** la municipalité doit procéder au retrait de cette OBNL à titre d'assuré additionnel sur le contrat d'assurance :

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur Cajetan Guay et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité retire l'organisme de la Base de plein air du lac Nairne (OBNL) à titre d'assuré additionnel sur le contrat d'assurance.

**2017-03-14**

**16a. ENTÉRINER LA DÉPENSE RELATIVE AU MONTAGE VIDÉO SOUVENIR DU CARNAVAL 2017.**

Sur proposition de Monsieur Marc-André Lussier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner la dépense relative au montage vidéo du Carnaval 2017 effectué par Moncharlevoix.net au montant de 229.95\$ incluant les taxes.

**2017-03-15**

**16b. ACHAT DE PUBLICITÉ POUR LA SOIRÉE DE LA REINE DE CHARLEVOIX.**

Sur proposition de Madame Monique Gravel et résolu à l'unanimité des conseillers de commanditer une publicité, d'un montant de 125\$ plus taxes, pour la soirée de la Reine de Charlevoix et ce, conditionnel à ce les municipalités de St-Siméon, Les Éboulements et St-Hilarion commandite le même montant.

**2017-03-16**

**17. LE CHARLEVOISIEN : ENTÉRINER L'ACHAT D'UNE PUBLICITÉ POUR LE CARNAVAL 2017.**

Sur proposition de Monsieur Marc-André Lussier et résolu à l'unanimité des conseillers d'entériner l'achat d'une publicité pour le Carnaval 2017 au journal Le Charlevoisien et ce, pour un montant de 352.97\$ incluant les taxes.

**2017-03-17**

**18. ACHAT DE PUBLICITÉ DANS LE GUIDE DU VISITEUR DU PARC NATIONAL DES HAUTES-GORGES-DE-LA-RIVIÈRE-MALBAIE.**

Sur proposition de Monsieur Cajetan Guay et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat d'une publicité au montant de 450,00\$ plus taxes, dans le guide du visiteur du Parc national des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie de 2017 et ce, excluant les coûts du montage graphique.

**19. CORRESPONDANCE.**

Ministère des Transports du Québec : refus du feu clignotant à l'intersection de la Route 138 et la rue Principale.

**2017-03-18**

**20a. ENTÉRINER LES FRAIS POUR LE VISIONNEMENT DU CD SOUVENIR LORS DE LA TENUE DU SOUPER À LA TOURTIÈRE DU CARNAVAL 2017.**

Sur proposition de conseiller Monsieur Marc-André Lussier et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver les frais de 100\$ relatifs au visionnement du CD souvenir lors de la tenue du souper à la tourtière du Carnaval 2017.

**2017-03-19**

**23. LEVÉE DE LA SÉANCE.**

Sur proposition de Monsieur Marc-André Lussier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance ordinaire est levée à 19h47.

**MAIRESSE**

**DIRECTRICE ET GÉNÉRALE  
ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**

**En signant le procès-verbal du 1<sup>er</sup> mars 2017, la mairesse conclut qu'elle a signé toutes les résolutions qui y sont adoptées.**